

## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2024

☪☪☪☪☪

Le samedi dix-huit mai deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry s'est réuni à Brasles, à l'espace Raymond Commun, sous la Présidence de Monsieur Sébastien EUGÈNE, après convocation adressée le mardi sept mai deux mille vingt-quatre.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance à 8h30.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 124

Nombre de conseillers communautaires présents : 99

Nombre de votants : 123

☪☪☪☪☪

### Etaient présents :

Conseillers Communautaires Titulaires : ANDRÉ Francis, ARNEFAUX Alain, BAILLEUL Martial, BANDRY Jean-Pierre, BANDRY Didier, BARBIER Maryvonne, BEAUCHARD Jordane, BELIN Patrick, BERECHÉ Jean-Marie, BERGAULT Jean-Paul, BINIEC Françoise, BOCQUET Jean-Pierre, BOHAIN Jean-Claude, BOKASSIA Felix, BONNEAU Chantal, BOUTEILLER Mauricette, BOUTELEUX Jean-François, BOYOT Jacques, BOZZANI Éric, BREME Éric, BRICOTEAU Gérard, BUREL Régis, CANESSA Bernard, CLEREN Stéphanie, CORDIVAL Gilles, COUTANT Cathy, CRENET Didier, CRESP Alexandre, DELAMARRE Florence, DELERUE Jean-Marc, DICHY-MALHERME Patricia, DIEDIC Nicolas, DOMINGUES Régine, DUJON Régis, DUPUIS Alice, EUGÈNE Sébastien, FAUVET Christian, FERNANDEZ Didier, FERNANDEZ Françoise, FERRY Xavier, FOULON Didier, FRAEYMAN Fabien, FRAEYMAN Georges, FRÈRE Stéphane, FREX Dominique, GABRIEL Madeleine, GARCIA Dolorès, GIRARDIN Daniel, GLEIZE Séverine, GUERIN Hubert, HAÏ Etienne, HOERTER Michel, HOUEE Ludovic, JACQUESSON Frédéric, JACQUIN Claude, JADCZAK Jean-Marie, JUILLET Jean-Etienne, LAHOUATI Bruno, LAMBERT Isabelle, LARCHÉ Marie-Odile, LAZARO Patrice, LEDUC Hervé, LÉVÊQUE Yves, MAGNIER Jean-Luc, MANGIN Éric, MARICOT Anne, MILANDRI Mélanie, MOROY Alain, MOROY Françoise, MOYSE Dominique, NAVARRE Alain, OLIVIER Martine, PANTOUX Jean-Luc, PARADOWSKI Clément, PASCARD Dominique, PERARDEL-GUICHARD Christine, PIERRON Catherine, PIETKIEWICZ Stéphane, POIX Patrick, POLIN Jean-Pierre, POUILLART Christelle, POURCINE Jean-Marc, RAHIR Brigitte, REDOUTÉ Nathalie, REZZOUKI Mohamed, RICHARD Catherine, RICHARD Pascal, RIMLINGER Francis, SALOT Didier, SAROUL Daniel, SIMON Fariel, THOLON Natacha, VARNIER Vincent, VAUDÉ Gaëlle, VERDOOLAEGHE Georges, VEROT Vincent, VIET Antoine.

Conseillers Communautaires Suppléants ayant voix délibérative du fait de l'absence d'un conseiller titulaire : CONRAD Simone, MARQUES Joaquin.

Conseillers Communautaires ayant donné procuration : ABDELMADJID Amine pouvoir à CORDIVAL Gilles, BAHU Yves pouvoir à PANTOUX Jean-Luc, BAUDOIN Gilles pouvoir à HAÏ Etienne, BOUCANT Stéphanie pouvoir à FREX Dominique, BOULONNOIS Jacqueline pouvoir à BONNEAU Chantal, CONTOZ Julie pouvoir à EUGÈNE Sébastien, DECOCK Roland pouvoir à BRICOTEAU Gérard, DELEANS Dominique pouvoir à FERRY Xavier, DUSEK Charles pouvoir à REZZOUKI Mohamed, EGLOFF Didier pouvoir à DOMINGUES Régine, FERRY Sophie pouvoir RICHARD Catherine, FRAEYMAN Francis pouvoir à FRAEYMAN Fabien, GOBIET Stéphanie pouvoir à BERGAULT Jean-Paul, GUEDRAT Nelly pouvoir à VAUDÉ Gaëlle, HAQUET Jérôme pouvoir à REDOUTÉ Nathalie, HENNION Philippe pouvoir à GUERIN Hubert, JOURDAIN Gilles pouvoir à GARCIA Dolorès, LÉBOULANGER Emmanuel pouvoir à POLIN Jean-Pierre, LEDUC Jean-Luc pouvoir à GABRIEL Madeleine, MAUTAIENT Sylvie pouvoir à FERNANDEZ Françoise, MEVEL Patrice pouvoir à MARICOT Anne, MOLES Liliane pouvoir à MANGIN Éric, SCLAVON Jean-Marc pouvoir à ANDRÉ Francis, VELLY Sandrine pouvoir à THOLON Natacha.

Secrétaire de séance : MILANDRI Mélanie.

Asseseurs : BONNEAU Chantal, COUTANT Cathy, MOROY Françoise, REDOUTÉ Nathalie, DUJON Régis, FRAEYMAN Fabien, LAHOUATI Bruno, POIX Patrick, PIETKIEWICZ Stéphane, RIMLINGER Francis.

☪☪☪☪☪

Madame Stéphanie CLEREN, commune de Gland, a été installée au Conseil communautaire.

Le plus âgé des membres présents du Conseil communautaire, Monsieur Jean-Pierre BOCQUET, a pris la présidence de l'assemblée (article L. 5211-9 du CGCT).

### **2024DEL097 : Élection du Président**

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BLI/2019/55 en date du 17 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021DEL204 en date du 27 septembre 2021 ayant pour objet le lieu des réunions de conseils communautaires,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 ; L. 5211-9 ; L. 2122-7 ; L. 2122-14 ; L. 2122-15 ;

Vu le courrier de Monsieur le Préfet portant acceptation de la démission du président,

Vu le procès-verbal de l'élection du 18 mai 2024 ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en cas de démission du président, il convient de procéder à son remplacement dans un délai de quinze jours,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle élection du président,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

**DE PROCLAMER** Monsieur Sébastien EUGÈNE, président la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et le déclare installé.

XXXXXXXX

Sous la présidence de Monsieur Sébastien EUGÈNE, élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à la détermination du nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 124

Nombre de conseillers communautaires présents : 99

Nombre de votants : 123

### **2024DEL098 : Détermination du nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau**

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BLI/2019/55 en date du 17 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021DEL204 en date du 27 septembre 2021 ayant pour objet le lieu des réunions de conseils communautaires,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Considérant que l'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du Bureau, en sus des vice-présidents ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

**DE FIXER** le nombre de vice-présidents à treize.

**DE FIXER** le nombre de conseillers délégués à treize.

XXXXXXXX

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 124

Nombre de conseillers communautaires présents : 99

Nombre de votants : 123

Etaient présents :

Conseillers Communautaires Titulaires : ANDRÉ Francis, ARNEFAUX Alain, BAILLEUL Martial, BANDRY Jean-Pierre, BANDRY Didier, BARBIER Maryvonne, BEAUCHARD Jordane, BELIN Patrick, BERECHÉ Jean-Marie, BERGAULT Jean-Paul, BINIEC Françoise, BOCQUET Jean-Pierre, BOHAIN Jean-Claude, BOKASSIA Felix, BONNEAU Chantal, BOUTEILLER Mauricette, BOUTELEUX Jean-François, BOYOT Jacques, BOZZANI Éric, BREME Éric, BRICOTEAU Gérard, BUREL Régis, CANESSA Bernard, CLEREN Stéphanie, CORDIVAL Gilles, COUTANT Cathy, CRENET Didier, CRESP Alexandre, DELAMARRE Florence, DELERUE Jean-

Marc, DICHY-MALHERME Patricia, DIEDIC Nicolas, DOMINGUES Régine, DUJON Régis, DUPUIS Alice, EUGÈNE Sébastien, FAUVET Christian, FERNANDEZ Didier, FERNANDEZ Françoise, FERRY Xavier, FOULON Didier, FRAEYMAN Fabien, FRAEYMAN Georges, FRÈRE Stéphane, FREX Dominique, GABRIEL Madeleine, GARCIA Dolorès, GIRARDIN Daniel, GLEIZE Séverine, GUERIN Hubert, HAÏ Etienne, HOERTER Michel, HOUEE Ludovic, JACQUESSON Frédéric, JACQUIN Claude, JADCZAK Jean-Marie, JUILLET Jean-Etienne, LAHOUATI Bruno, LAMBERT Isabelle, LARCHÉ Marie-Odile, LAZARO Patrice, LEDUC Hervé, LÉVÊQUE Yves, MAGNIER Jean-Luc, MANGIN Éric, MARICOT Anne, MILANDRI Mélanie, MOROY Alain, MOROY Françoise, MOYSE Dominique, NAVARRE Alain, OLIVIER Martine, PANTOUX Jean-Luc, PARADOWSKI Clément, PASCARD Dominique, PERARDEL-GUICHARD Christine, PIERRON Catherine, PIETKIEWICZ Stéphane, POIX Patrick, POLIN Jean-Pierre, POUILLART Christelle, POURCINE Jean-Marc, RAHIR Brigitte, REDOUTÉ Nathalie, REZZOUKI Mohamed, RICHARD Catherine, RICHARD Pascal, RIMLINGER Francis, SALOT Didier, SAROUL Daniel, SIMON Fariel, THOLON Natacha, VARNIER Vincent, VAUDÉ Gaëlle, VERDOOLAEGHE Georges, VÉROT Vincent, VIET Antoine.

Conseillers Communautaires Suppléants ayant voix délibérative du fait de l'absence d'un conseiller titulaire : CONRAD Simone, MARQUES Joaquin.

Conseillers Communautaires ayant donné procuration : ABDELMADJID Amine pouvoir à CORDIVAL Gilles, BAHU Yves pouvoir à PANTOUX Jean-Luc, BAUDOIN Gilles pouvoir à HAÏ Etienne, BOUCANT Stéphanie pouvoir à FREX Dominique, BOULONNOIS Jacqueline pouvoir à BONNEAU Chantal, CONTOZ Julie pouvoir à EUGÈNE Sébastien, DECOCK Roland pouvoir à BRICOTEAU Gérard, DELEANS Dominique pouvoir à FERRY Xavier, DUSEK Charles pouvoir à REZZOUKI Mohamed, EGLOFF Didier pouvoir à DOMINGUES Régine, FERRY Sophie pouvoir à RICHARD Catherine, FRAEYMAN Francis pouvoir à FRAEYMAN Fabien, GOBIET Stéphanie pouvoir à BERGAULT Jean-Paul, GUEDRAT Nelly pouvoir à VAUDÉ Gaëlle, HAQUET Jérôme pouvoir à REDOUTÉ Nathalie, HENNION Philippe pouvoir à GUERIN Hubert, JOURDAIN Gilles pouvoir à GARCIA Dolorès, LÉBOULANGER Emmanuel pouvoir à POLIN Jean-Pierre, LEDUC Jean-Luc pouvoir à GABRIEL Madeleine, MAUTALEMENT Sylvie pouvoir à FERNANDEZ Françoise, MEVEL Patrice pouvoir à MARICOT Anne, MOLES Liliane pouvoir à MANGIN Éric, SCLAVON Jean-Marc pouvoir à ANDRÉ Francis, VÉLLE Sandrine pouvoir à THOLON Natacha.

A partir de l'élection du 2<sup>ème</sup> vice-président, JACQUESSON Frédéric pouvoir à DUPUIS Alice ; à partir de l'élection du 4<sup>ème</sup> vice-président, DELERUE Jean-Marc pouvoir à LARCHÉ Marie-Odile ; à partir de l'élection du 5<sup>ème</sup> vice-président, FREX Dominique pouvoir à LAZARO Patrice ; à partir de l'élection du 5<sup>ème</sup> vice-président, CANESSA Bernard pouvoir à CLEREN Stéphanie ; à partir de l'élection du 6<sup>ème</sup> vice-président jusqu'à l'élection du 10<sup>ème</sup> vice-président inclus, MOYSE Dominique pouvoir à PIERRON Catherine ; à partir de l'élection du 7<sup>ème</sup> vice-président, CRESPEL Alexandre pouvoir à Antoine VIET ; à partir de l'élection du 10<sup>ème</sup> vice-président, HOERTER Michel pouvoir à Clément PARADOWSKI ; à partir de l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président, HAÏ Etienne pouvoir à MILANDRI Mélanie ;

Secrétaire de séance : MILANDRI Mélanie.

Assesseurs : BONNEAU Chantal, COUTANT Cathy, MOROY Françoise, REDOUTÉ Nathalie, DUJON Régis, FRAEYMAN Fabien, LAHOUATI Bruno, POIX Patrick, PIETKIEWICZ Stéphane, RIMLINGER Francis.

Sous la présidence de Monsieur Sébastien EUGÈNE, élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents et des conseillers délégués membres du Bureau.

### **2024DEL099 : Élection des vice-présidents**

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BLI/2019/55 en date du 17 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021DEL204 en date du 27 septembre 2021 ayant pour objet le lieu des réunions de conseils communautaires,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ; L.2122-7 ; L. 2122-10 ; L. 2122-14 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du 18 mai 2024 ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en cas de nouvelle élection du président, il est procédé à une nouvelle élection des vice-présidents ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

**DE PROCLAMER Madame Anne MARICOT**, conseillère communautaire, élue **1<sup>er</sup> vice-présidente** et la déclare installée ;

**DE PROCLAMER Monsieur Éric MANGIN**, conseiller communautaire, élu **2<sup>ème</sup> vice-président** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Claude JACQUIN**, conseiller communautaire, élu **3<sup>ème</sup> vice-président** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Dominique MOYSE**, conseiller communautaire, élu **4<sup>ème</sup> vice-président** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Madame Françoise BINIEC**, conseillère communautaire, élue **5<sup>ème</sup> vice-présidente** et la déclare installée ;

**DE PROCLAMER Monsieur Jean-François BOUTELEUX**, conseiller communautaire, élu **6<sup>ème</sup> vice-président** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Madame Gaëlle VAUDÉ**, conseillère communautaire, élue **7<sup>ème</sup> vice-présidente** et la déclare installée ;

**DE PROCLAMER Monsieur Jean-Paul BERGAULT**, conseiller communautaire, élu **8<sup>ème</sup> vice-président** et le déclare installé ;

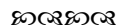
**DE PROCLAMER Madame Marie-Odile LARCHÉ**, conseillère communautaire, élue **9<sup>ème</sup> vice-présidente** et la déclare installée ;

**DE PROCLAMER Monsieur Mohamed REZZOUKI**, conseiller communautaire, élu **10<sup>ème</sup> vice-président** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Madame Séverine GLEIZE**, conseillère communautaire, élue **11<sup>ème</sup> vice-présidente** et la déclare installée ;

**DE PROCLAMER Monsieur Nicolas DIEDIC**, conseiller communautaire, élu **12<sup>ème</sup> vice-président** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Madame Christelle POUILLART**, conseillère communautaire, élue **13<sup>ème</sup> vice-présidente** et la déclare installée ;



Nombre de conseillers communautaires en exercice : 124

Nombre de conseillers communautaires présents : 88

Nombre de votants : 120

Etaient présents :

Conseillers Communautaires Titulaires : ANDRÉ Francis, ARNEFAUX Alain, BAILLEUL Martial, BANDRY Jean-Pierre, BANDRY Didier, BARBIER Maryvonne, BEAUCHARD Jordane, BELIN Patrick, BERECHÉ Jean-Marie, BERGAULT Jean-Paul, BINIEC Françoise, BOCQUET Jean-Pierre : *départ à partir du 2<sup>ème</sup> tour de l'élection du 13<sup>ème</sup> conseiller délégué*, BOHAIN Jean-Claude, BOKASSIA Felix, BONNEAU Chantal, BOUTEILLER Mauricette, BOUTELEUX Jean-François, BOYOT Jacques, BOZZANI Éric, BREME Éric, BRICOTEAU Gérard, BUREL Régis, CLEREN Stéphanie, CORDIVAL Gilles, COUTANT Cathy, CRENET Didier, DELAMARRE Florence, DICHY-MALHERME Patricia, DIEDIC Nicolas, DOMINGUES Régine, DUJON Régis, DUPUIS Alice, EUGÈNE Sébastien, FAUVET Christian, FERNANDEZ Didier, FERNANDEZ Françoise, FERRY Xavier, FOULON Didier, FRAEYMAN Fabien, FRAEYMAN Georges, GABRIEL Madeleine, GARCIA Dolorès, GIRARDIN Daniel, GLEIZE Séverine, GUERIN Hubert, HOUEE Ludovic, JACQUIN Claude, JADCZAK Jean-Marie, JUILLET Jean-Etienne, LAHOUATI Bruno, LAMBERT Isabelle, LARCHÉ Marie-Odile, LAZARO Patrice, LEDUC Hervé : *départ à partir de l'élection du 2<sup>ème</sup> conseiller délégué*, LÉVÊQUE Yves, MAGNIER Jean-Luc, MANGIN Éric, MARICOT Anne, MILANDRI Mélanie, MOROY Alain, MOROY Françoise, MOYSE Dominique, NAVARRE Alain, PANTOUX Jean-Luc , PARADOWSKI Clément, PASCARD Dominique, PERARDEL-GUICHARD Christine, PIERRON Catherine, PIETKIEWICZ Stéphane, POIX Patrick, POLIN Jean-Pierre, POUILLART Christelle, POURCINE Jean-Marc, RAHIR Brigitte, REDOUTÉ Nathalie, REZZOUKI Mohamed, RICHARD Catherine, RICHARD Pascal, RIMLINGER Francis, SALOT Didier, SAROUL Daniel, SIMON Fariel, THOLON Natacha, VARNIER Vincent, VAUDÉ Gaëlle, VERDOOLAEGHE Georges, VEROT Vincent, VIET Antoine.

Conseillers Communautaires Suppléants ayant voix délibérative du fait de l'absence d'un conseiller titulaire : CONRAD Simone, MARQUES Joaquim.

Conseillers Communautaires ayant donné procuration : ABDELMADJID Amine pouvoir à CORDIVAL Gilles, BAHU Yves pouvoir à PANTOUX Jean-Luc, BAUDOIN Gilles pouvoir à HAÏ Etienne, BOUCANT Stéphanie pouvoir à FREX Dominique, BOULONNOIS Jacqueline pouvoir à BONNEAU Chantal, CANESSA Bernard pouvoir à CLEREN Stéphanie, CONTOZ Julie pouvoir à EUGÈNE Sébastien, CRESPIER Alexandre pouvoir à Antoine VIET, DECOCK Roland pouvoir à BRICOTEAU Gérard, DELEANS Dominique pouvoir à FERRY Xavier, DELERUE Jean-Marc pouvoir à LARCHÉ Marie-Odile, DUSEK Charles pouvoir à REZZOUKI Mohamed, EGLOFF Didier pouvoir à DOMINGUES Régine, FERRY Sophie pouvoir RICHARD Catherine, FRAEYMAN Francis pouvoir à FRAEYMAN Fabien, FRÈRE Stéphane pouvoir à Vincent VEROT, FREX Dominique pouvoir à LAZARO Patrice, GOBIET Stéphanie pouvoir à BERGAULT Jean-Paul, GUEDRAT Nelly pouvoir à VAUDÉ Gaëlle, HAQUET Jérôme pouvoir à REDOUTÉ Nathalie, HAÏ Etienne pouvoir à MILANDRI Mélanie, HENNION Philippe pouvoir à GUERIN Hubert, HOERTER Michel pouvoir à Clément

PARADOWSKI, JACQUESSON Frédéric pouvoir à DUPUIS Alice, JOURDAIN Gilles pouvoir à GARCIA Dolorès, LEBOULANGER Emmanuel pouvoir à POLIN Jean-Pierre, LEDUC Jean-Luc pouvoir à GABRIEL Madeleine, MAUTALENT Sylvie pouvoir à FERNANDEZ Françoise, MEVEL Patrice pouvoir à MARICOT Anne, MOLES Liliane pouvoir à MANGIN Éric, OLIVIER Martine pouvoir à GLEIZE Séverine, SCLAVON Jean-Marc pouvoir à ANDRÉ Francis, VELLY Sandrine pouvoir à THOLON Natacha.

A partir de l'élection du 1<sup>er</sup> conseiller délégué jusqu'à l'élection du 5<sup>ème</sup> conseiller délégué inclus, RIMLINGER Francis pouvoir à SIMON Fariel ; à partir de l'élection du 1<sup>er</sup> conseiller délégué jusqu'à l'élection du 3<sup>ème</sup> conseiller délégué inclus, THOLON Natacha pouvoir à PIETKIEWICZ Stéphane ; à partir de l'élection du 5<sup>ème</sup> conseiller délégué, MILANDRI Mélanie pouvoir à PERARDEL-GUICHARD Christine ; à partir de l'élection du 12<sup>ème</sup> conseiller délégué, LAZARO Patrice pouvoir à LEVEQUE Yves.

Secrétaires de séance : MILANDRI Mélanie, Alain MOROY.

Assesseurs : BONNEAU Chantal, COUTANT Cathy, MOROY Françoise, REDOUTÉ Nathalie, DUJON Régis, FRAEYMAN Fabien, LAHOUATI Bruno, POIX Patrick, PIETKIEWICZ Stéphane, RIMLINGER Francis, BEAUCHARD Jordane, DUPUIS Alice, MOROY Alain, JACQUIN Claude, POLIN Jean-Pierre.

### **2024DEL100 : Élection des conseillers délégués membres du Bureau**

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BLI/2019/55 en date du 17 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021DEL204 en date du 27 septembre 2021 ayant pour objet le lieu des réunions de conseils communautaires,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ; L.2122-7 ; L. 2122-10 ; L. 2122-14 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du 18 mai 2024 ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en cas de nouvelle élection du président, il est procédé à une nouvelle élection des conseillers délégués autres membres du Bureau ;

#### **Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

**DE PROCLAMER Monsieur Didier FERNANDEZ**, conseiller communautaire, élu **1<sup>er</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Fabien FRAEYMAN**, conseiller communautaire, élu **2<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Clément PARADOWSKI**, conseiller communautaire, élu **3<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Madame Françoise MOROY**, conseillère communautaire, élue **4<sup>ème</sup> conseillère déléguée** et la déclare installée ;

**DE PROCLAMER Monsieur Gérard BRICOTEAU**, conseiller communautaire, élu **5<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Gilles CORDIVAL**, conseiller communautaire, élu **6<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Bruno LAHOUATI**, conseiller communautaire, élu **7<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Madame Fariel SIMON**, conseillère communautaire, élue **8<sup>ème</sup> conseillère déléguée** et la déclare installée ;

**DE PROCLAMER Monsieur Jordane BEAUCHARD**, conseiller communautaire, élu **9<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Patrick POIX**, conseiller communautaire, élu **10<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Alain MOROY**, conseiller communautaire, élu **11<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Monsieur Alain ARNEFAUX**, conseiller communautaire, élu **12<sup>ème</sup> conseiller délégué** et le déclare installé ;

**DE PROCLAMER Madame Florence DELAMARRE**, conseillère communautaire, élu **13<sup>ème</sup> conseillère déléguée** et la déclare installée ;

Monsieur Le Président clôture la séance à 17h50.

*Les secrétaires de séance,  
Mélanie MILANDRI et Alain MOROY*

*Le Président  
Sébastien EUGÈNE*